

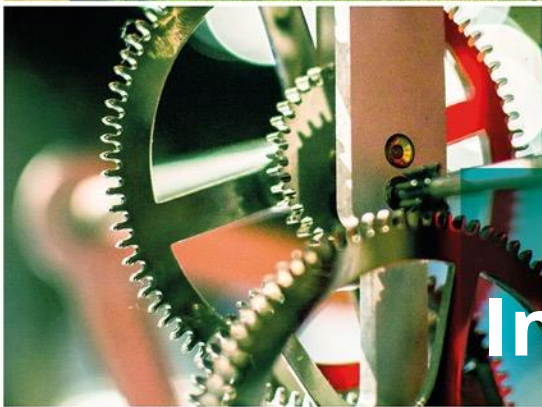


Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne

France – Suisse

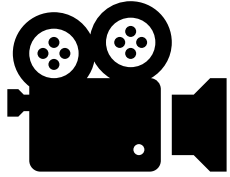


Interreg France-Suisse VI

Réseau européen en région
23 mai 2024

Ordre du jour

- 1. Présentation du programme** (*priorités thématiques et stratégies territoriales*)
- 2. La vie d'un projet Interreg FR-CH**
- 3. Où puis-je trouver les informations utiles ?**



Vidéo du programme 21-27



Interreg

France – Suisse



**Cofinancé par
l'Union Européenne**



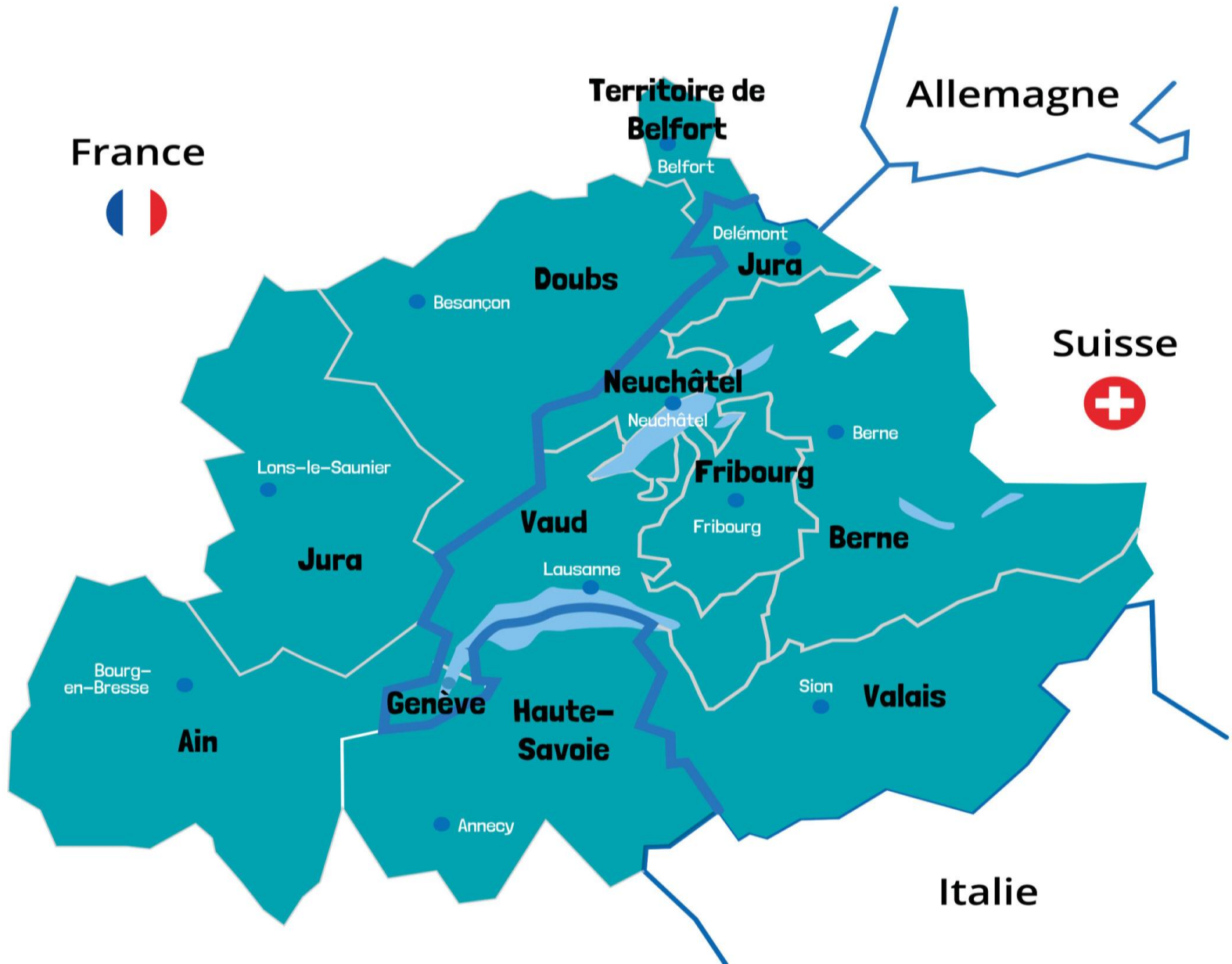
Interreg



**Cofinancé par
l'Union Européenne**

France – Suisse

LE TERRITOIRE DE COOPÉRATION DU PROGRAMME INTERREG FRANCE-SUISSE





Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne

France – Suisse

1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

PRIORITÉS THÉMATIQUES
D'IFS VI 21-27

Priorité I : Placer le territoire de coopération sur une trajectoire de neutralité carbone et de transition écologique



OS 2 Mesures durables en faveur des énergies renouvelables:

Exemple de projet: stratégie/plans d'actions multiacteurs franco-suissees pour développer les énergies renouvelables



OS 4 Adaptation au changement climatique, prévention des risques et résilience face aux catastrophes

Exemple: Mise en place de stratégies partagées :

- o Conception de plans d'urgence transfrontaliers ;
- o Développement de mesures communes de prévention



BUDGET

**17,2 M€
12,2 MCHF**

Priorité I : Placer le territoire de coopération sur une trajectoire de neutralité carbone et de transition écologique

OS 5 Accès et gestion durable de l'eau

Exemple: Actions de prévention et réduction de la pollution tel que le soutien aux projets de retraitement des eaux avant rejet dans le milieu naturel

OS 7 Nature, biodiversité, infrastructures vertes et réduction des pollutions

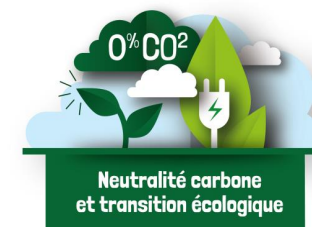
Exemple: Préservation des paysages remarquables du territoire de coopération (ex : alpages, montagnes, forêts...) réduisant la fragmentation des espaces naturels ;



Projet Intestep porté par Annemasse – Les Voirons

Agglomération: interconnexion entre la station d'épuration (STEP) d'Ocybèle, en France, et celle de Villette, en Suisse, afin de traiter en commun les micropolluants

1 451 955 € de FEDER sur un budget total de 2 238 613 € côté français



Priorité II : Développer une économie plus innovante, plus compétitive, plus attractive, d'un point de vue social, environnemental et technologique pour le territoire



OS 1 Recherche et innovation, utilisation des technologies de pointe

Exemple: projets collaboratifs transfrontaliers entre laboratoires et entreprises de part et d'autre de la frontière.

OS 2 Usages numériques

Exemple: développement d'applications et services numériques

- E-care (e-santé et télémédecine);
- E-formation et e-éducation ;
- E-gouvernance (e-administration et e-citoyen),



Recherche et innovation,
développement
des usages numériques



Projet Placodist porté par l'UTBM

Plateforme collaborative par laquelle des étudiants suivent des projets transfrontaliers communs

Coût total côté français 211 577,00 €HT dont 100 557 € de FEDER

BUDGET

**17,2 M€
12,7 MCHF**



Interreg

France - Suisse



Cofinancé par
l'Union Européenne

Priorité III : Faire émerger des mobilités plus durables et multimodales



Mobilités plus durables
et multimodales



OS 2 Mobilité durable, intelligente, intermodale et résiliente face aux facteurs climatiques. Accès aux transports en commun

Exemple: stratégie globale en faveur d'un « système vélo » pourrait être développée, à la fois en termes d'infrastructures cyclables, de services tels que les parkings vélos, les stations de gonflage, ou encore le soutien à la pratique quotidienne du vélo

BUDGET

16,2 M€
11,7 MCHF



Projet BIENBEL porté par l'Association Interligne
TGV Belfort-Bienne sur la promotion de la mobilité
durable transfrontalière
Coût total côté français: 358 075 € dont 214 845 €
FEDER

Priorité IV : Soutenir les secteurs du tourisme et de la culture

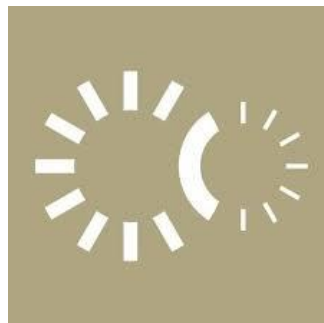


BUDGET

**14,3 M€
10 MCHF**

Culture et tourisme durable dans le développement économique, l'inclusion sociale et l'innovation sociale

Exemple: Développement d'une offre touristique intégrée : de type « pass franco-suisse » incluant transport, hébergement, restauration, sites touristiques autour de thématiques partagées sur les 4 saisons



Priorité V : Réduire les obstacles à la frontière franco-suisse via des stratégies territoriales

Plans territoriaux intégrés de coopération (PTIC)



BUDGET

**4,8 M€
3,4 MCHF**

Améliorer la gouvernance de la coopération



Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne

France - Suisse

Zoom sur les PTIC

Mobiliser les territoires de projets de l'espace de coopération autour de stratégies locales de coopération franco-suisse

Organiser un réseau d'espaces de coopération de proximité, déployant des projets et solutions concrètes de levée des obstacles à la coopération

Deux volets

L'appel à candidature distingue 2 étapes pour les territoires :

1. Volet A « **Emergence** » du PTIC. Sont soutenues au titre de cette étape, la structuration de la stratégie territoriale et la formalisation du plan d'action.
2. Volet B « **Déploiement** » du PTIC qui sera composé de :
 1. l'animation du plan, sur toute sa durée de mise en œuvre, soutenue sous l'égide de la Priorité 5
 2. les projets individuels s'intégrant dans la stratégie, financés via les Priorités thématiques

Exemple de PTIC



L'AUD en pionnière

En novembre 2023, le **PTIC S.T.A.R.T** est le premier projet de ce type à avoir été soutenu par le programme Interreg France-Suisse. Il est porté par l'Agglomération Urbaine du Doubs (AUD), qui rassemble dix communes – deux sur le territoire suisse (La Chaux-de-Fonds et Le Locle) et huit françaises (Communauté de communes du Val de Morteau).

L'AUD va établir un diagnostic de son territoire et élaborer un plan d'action qui explore les thématiques de la qualité de vie, du sentiment d'appartenance, des mobilités transfrontalières durables et du rayonnement de l'agglomération.

Le projet a été lancé avec la tenue d'une enquête numérique permettant de recueillir les avis et idées des différents acteurs de l'agglomération. Cette enquête s'est clôturée le 29 février 2024. Ce premier volet du PTIC S.T.A.R.T se terminera en novembre 2024.



Contact direct : interreg@bourgognefranche-comte.fr
AAP pour les stratégies territoriales. Prochain à venir en 2024!

Questions / Réponses



Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne

France – Suisse



Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne

France – Suisse

2. LA VIE D'UN PROJET IFS VI

Un chef de file **français** + partenaires éventuels



Un chef de file **suisse** + partenaires éventuels



UN PROJET COMMUN

Répondant à l'un des objectifs du programme

Avec des ressources partagées et des compétences complémentaires

Avec des effets matériels et/ou immatériels pour le territoire transfrontalier franco-suisse

Pour des réalisations communes et pérennes

AUTOFINANCEMENT

FINANCEMENTS FEDER

AUTRES CO-FINANCEMENTS PUBLICS OU PRIVÉS



AUTOFINANCEMENT

FINANCEMENTS FÉDÉRAUX ET CANTONAUX

AUTRES CO-FINANCEMENTS PUBLICS OU PRIVÉS





Dépôt au fil de l'eau

FPP le 13/09/2024 avec dossier projet complet
08/11/2024

France: interreg@bourgognefranche-comte.fr

En Suisse, Coordination Régionale
Interreg: france-suisse@interreg.ch

AAP pour les stratégies territoriales!

5

DEPOT DE LA FICHE PRE-PROJET AU SECRETARIAT CONJOINT (SC) FR-CH



DEPOT DU DOSSIER AU SECRETARIAT CONJOINT (SC) FR-CH



INSTRUCTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE (par le SC)



INSTRUCTION TECHNIQUE Services des régions BFC et AuRA, services de l'Etat et services cantonaux



PRE-COMITE DE SUIVI



COMITE DE SUIVI (INSTANCE DE PROGRAMMATION)

Contact préalable avec le SC

Formulaire de candidature FR-CH

2 dépôts / an



Contrôle possible → décembre 2034

RAPPORT FINAL FR-CH

RAPPORTS D'AVANCEMENT

Visites sur place/Contrôles

Communication /publicité

SOLDE DE L'OPERATION

REMONTEES DE DEPENSES

DEROULEMENT DES PROJETS Informer le SC de l'avancement du projet et de toute modification

CONVENTIONS

ATTRIBUTIVES FEDER + FEDERALE + CANTONALES

Critères de gestion

- Prise de **contact préalable** avec le SC
- Durée de réalisation mieux maîtrisée
 - Tenue d'un comité de pilotage sous 3 mois
 - Un seul avenant de prolongation de 6 mois
- Moins de livrables
- Associer à la réalisation des projets les partenaires IFS financeurs
- Mot d'ordre : **simplification**



Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne

France - Suisse

Critères de gestion FR

- Recommandation **4 partenaires max**
- 20% min du budget / partenaire
- Personnels affectés au minimum à 20%
 - Taux d'affectation **fixe** recommandé
- **Forfait 15%** pour les frais de déplacement
- Une remontée de dépenses / an
- Remontée de dépenses **≥ 10 000 €**



Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne

France - Suisse

Critères de gestion CH

- Critères de la **Nouvelle Politique Régionale**
 - Co-financements Cantons et Confédération
 - Orientation vers la création de valeur ajoutée
 - Financement de démarrage
 - Conformité aux règles de la concurrence
 - Pas de soutien aux infrastructures en principe
- Suivi des projets:
 - Une remontée des dépenses des partenaires / an
 - Montant minimal CHF 10 000.-



Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne

France - Suisse

Les bons réflexes

Coopération transfrontalière

- Plus-value transfrontalière
- Contribution aux réalisations communes

Qualité du partenariat

- Santé financière
- Capacité administrative
- Des budgets ajustés

Rôle des chefs de file (FR / CH)

- Représente le partenariat
- Relais auprès de l'AG / CRI / SC
- Suivi financier



Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne

France - Suisse

Les bons réflexes

Durée du projet

- Durée recommandée : 2,5 ans
- Démarrage rapide du projet

Principe du remboursement

- FEDER et NPR = remboursement dépenses \neq subvention
- Remboursement sur pièces justificatives
- Besoin trésorerie suffisante

Procédures et contrôles

- Risque évolutions procédures
- Contrôles divers



Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne

France - Suisse

Les points de vigilance FR

Obligation de communication



Publicité UE /
Confédération
obligatoire



Kit de communication

Aides d'Etat



Taux d'intervention
max non garanti ->
aides d'Etat



Aides d'Etat définissent
coûts admissibles

Commande Publique



Respect règles
commande publique
pour acheteurs soumis
au code des marchés



Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne

France - Suisse

Les points de vigilance CH



Responsabilité du chef de file sur le suivi financier pour tous les partenaires

Respect des pratiques en matière de concurrence et de marché publique



Respect de la planification en matière d'objectifs, de délais, de partenariats et de financements

Mesures des résultats et atteinte des objectifs



Réflexions en vue de la pérennité du projet



Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne

France – Suisse

Questions / Réponses



Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne

France - Suisse



Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne

France – Suisse

3. OÙ PUIS-JE TROUVER LES INFORMATIONS UTILES ?

SITE DU PROGRAMME ET
PAGES PERTINENTES

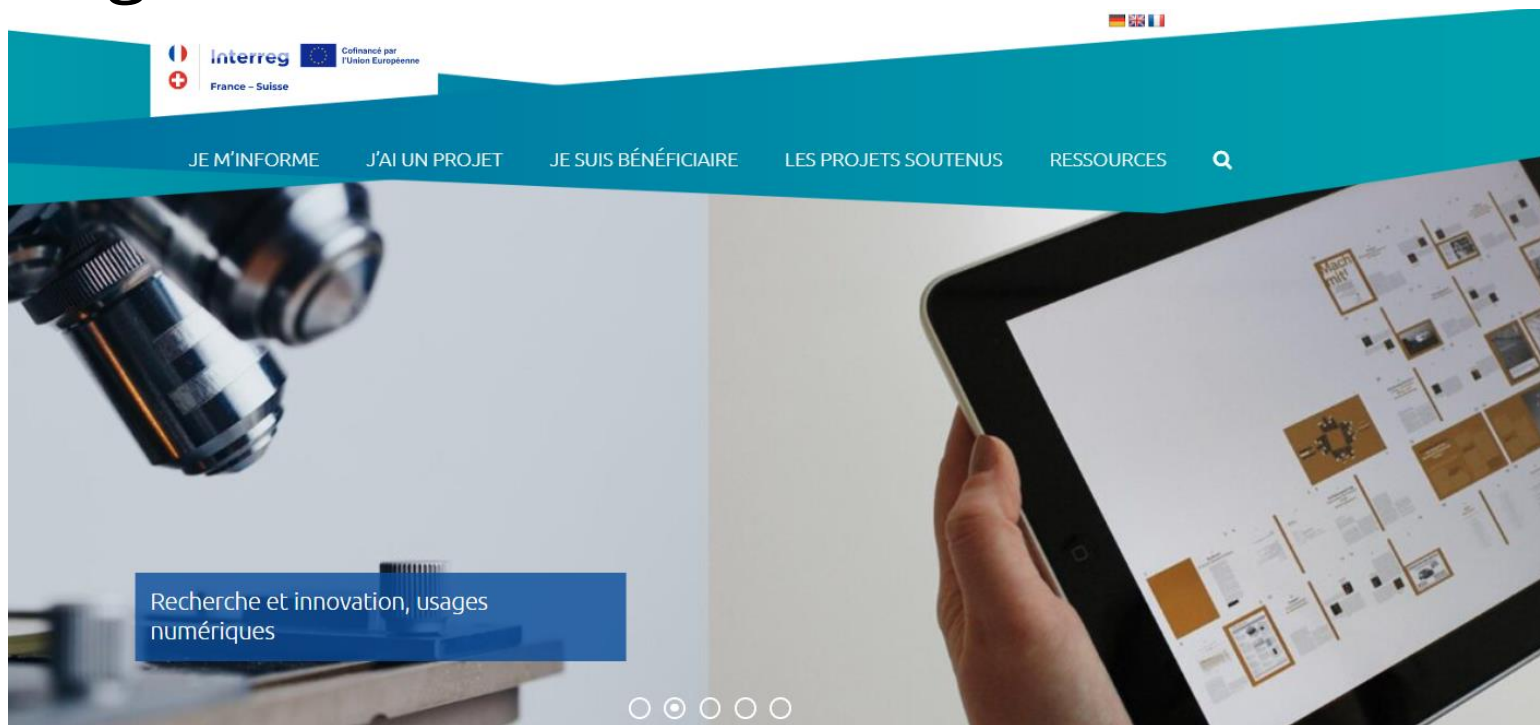
Le site internet

- <https://www.interreg-francesuisse.eu/>
- Principal outil de communication
- Incontournables:
 - => [DOMO général](#)
 - => [DOMO thématique](#)



Le site internet

- Page d'accueil



Le site internet

- Accès directs



Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne

France – Suisse

Le site internet

- Actualités et agenda,

Actualités

VOIR TOUT



Adoption du programme Interreg France-Suisse 2021-2027

Déposé en octobre 2021 auprès des services de la Commission européenne, le programme de...

EN SAVOIR PLUS



Dates de dépôt de projets

Premier contact Dès que votre proposition de projet prend forme, nous vous invitons à...

EN SAVOIR PLUS

Agenda

VOIR TOUT

10 JUN ✓ 16 SEP	Dépôt des projets	+
13 JUN	Webinaire : Neutralité carbone et transition écologique	+
14 JUN	Webinaire : Recherche, innovation et numérique	+



Interreg

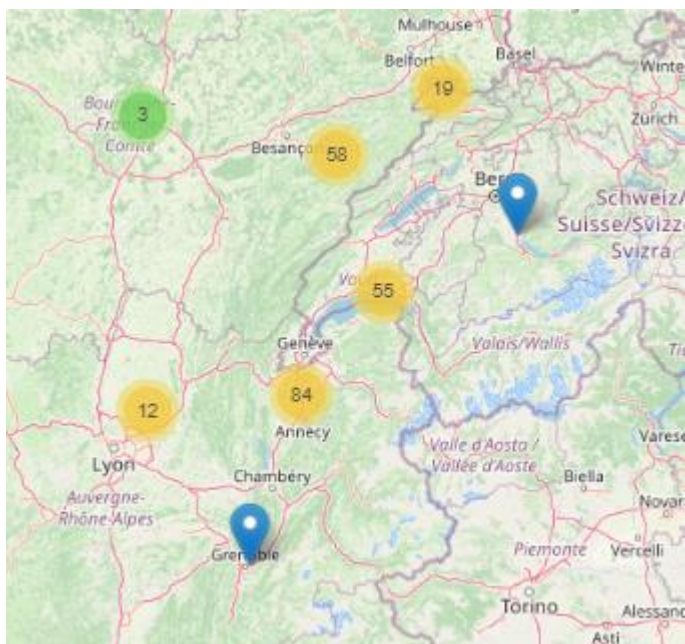


Cofinancé par
l'Union Européenne

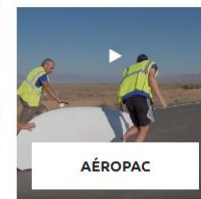
France – Suisse

Le site internet

- Cartographie, Témoignages : valorisation du programme et des projets



Témoignages



Le site internet

- Je m'informe :

The screenshot shows a teal navigation bar with five menu items: 'JE M'INFORME' (highlighted), 'J'AI UN PROJET', 'JE SUIS BÉNÉFICIAIRE', 'LES PROJETS SOUTENUS', and 'RESSOURCES'. A search icon is on the right. Below the bar is a grey sub-menu with the text 'Je m'informe'. Underneath, three horizontal links are visible: 'Le programme Interreg France-Suisse 2021-2027', 'Un projet de coopération c'est quoi ?', and 'La mise en oeuvre du programme' with a right-pointing arrow.

- J'ai un projet :

The screenshot shows the same teal navigation bar as above, but with 'J'AI UN PROJET' highlighted. The sub-menu below the bar contains the text 'J'ai un projet'. Underneath, six horizontal links are visible: 'Neutralité carbone et transition écologique', 'Recherche et innovation, usages numériques', 'Mobilités plus durables et multimodales', 'Tourisme durable et Culture', 'Réduire les obstacles à la frontière franco-suisse', and 'Les questions à se poser avant de se lancer'. At the bottom, two links are shown: 'Je suis co-porteur français, je dépose ma demande >' and 'Je suis co-porteur suisse, je dépose ma demande'.

Le site internet

Ressources utiles :

Ressources 8 résultats

Mots clé(s)

Thème(s) Boîte à outils Communication
 Le programme

Date de parution De
à

Type de document Communication et publicité Dépôt du projet
 Évaluations et bilans
 Présentations et textes de références Presse
 Publications
 Réalisation du projet

Livret de présentation du programme 2021-2027

Retrouvez ici le livret de présentation du programme Interreg France-Suisse 2021-2027.

[EN SAVOIR PLUS](#)

Plaquette bilan 2007-2013

Retrouvez ici la plaquette présentant le bilan du programme Interreg 2007-2013 et les perspectives pour la période de programmation...

[EN SAVOIR PLUS](#)

Programme Interreg France-Suisse 2021-2027

Retrouvez ici la version finale du programme officiel Interreg VI-A France-Suisse 2021-2027, adopté le 10 mai 2022 par la...

[EN SAVOIR PLUS](#)

Rapports et synthèses

Retrouvez ici l'ensemble des évaluations menées jusqu'à ce jour.

[EN SAVOIR PLUS](#)

Document de mise en œuvre (DOMO)

Le document de mise en œuvre (DOMO) précise les règles d'intervention du programme. L'ensemble des versions du DOMO pour...

[EN SAVOIR PLUS](#)

Questions / Réponses



Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne

France - Suisse

Nous sommes à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches



Contacts et informations :

interreg@bourgognefranche-comte.fr
france-suisse@interreg.ch

<https://www.interreg-francesuisse.eu/>

Merci de votre attention



Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne

France – Suisse